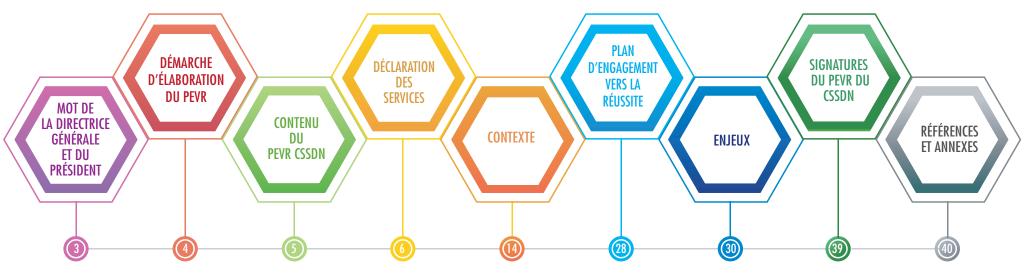


SOMMAIRE

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR)



PORTRAIT DU TERRITOIRE CADRE DE COHÉRENCE ET DE LA POPULATION......14 DU PEVR CSSDN LES PRINCIPES DIRECTEURS 2018-2023......29 PORTRAIT SOCIO-ET LES VALEURS ÉCONOMIQUE.....15 ORGANISATIONNELLES......8 DÉMOGRAPHIE15 SERVICES OFFERTS9 REVENU.....16 ENGAGEMENT..... MARCHÉ DU TRAVAIL...... 17 CLIENTÈLES10-11-12 SCOLARITÉ......18-19 TRAITEMENT DES PLAINTES13 LES ENTREPRISES20-21 COORDONNÉES ET HEURES ÉNONCÉS DE PRIORITÉ D'OUVERTURE1322-23-24-25-26 SECTEUR DES SERVICES......27 SECTEUR MANUFACTURIER ... 27

MOT DE LA **DIRECTRICE GÉNÉRALE** ET DU **PRÉSIDENT**

Madame, monsieur,

Nous sommes fiers de vous présenter le *Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2023 du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN)* qui résulte d'un travail d'analyse et de réflexion auquel ont participé de multiples acteurs : commissaires, représentants des enseignants, des professionnels, du personnel de soutien, des parents, des EHDAA, de la communauté, des cadres, des élèves et des services.

Au cours des dernières années, différentes modifications ont transformé l'encadrement législatif des commissions scolaires. En 2016, le projet de loi n° 105 a apporté des changements à la *Loi sur l'instruction publique*, notamment sur le plan de la gouvernance du système scolaire, plus spécifiquement en matière de gestion axée sur les résultats et la reddition de comptes. En 2017, le projet de loi n° 144 visait à assurer la gratuité des services éducatifs, l'obligation de fréquentation scolaire de même que la réussite éducative de tous les élèves.





Cette même année, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) déposait la Politique sur l'activité physique, le sport et le loisir ainsi que la Politique de la réussite éducative. Enfin, très récemment, le MEES déposait son Plan stratégique 2018-2023 dont les valeurs reposent sur l'équité, l'inclusion et l'égalité des chances. Or, c'est précisément sur ces deux derniers documents que le PEVR 2018-2023 du CSSDN trouve ses assises.

L'innovation, l'excellence et l'équité demeurent les principes directeurs sur lesquels nous prenons ancrage; la coopération, le respect, la responsabilisation et l'intégrité, nos valeurs phares.

Le PEVR 2018-2023 du CSSDN prévoit des mesures concrètes liées à l'augmentation et l'amélioration des compétences des élèves et de la population du territoire :

- en littératie (l'aptitude à lire, à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie quotidienne, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités);
- en numératie (l'habileté, la confiance et la volonté d'interagir avec l'information pour prendre des décisions éclairées dans tous les aspects de la vie quotidienne);
- face aux compétences du 21° siècle (le développement de la pensée critique, la communication, la collaboration, la créativité, l'innovation et la citoyenneté mondiale).

C'est avec enthousiasme et confiance que le CSSDN poursuit sa destination vers la réussite de tous les élèves, jeunes et adultes.

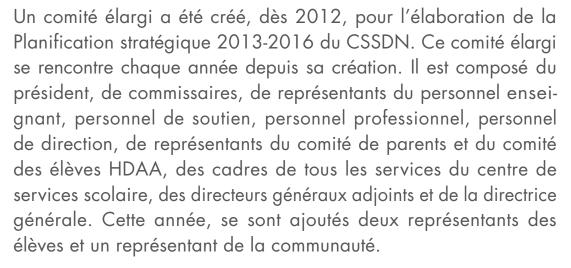
Esther Lemieux Directrice générale

Jérôme Demers



DÉMARCHE D'ÉLABORATION

DU **PEVR**



L'élaboration du PEVR s'est réalisée au fil des rencontres avec les représentants au comité élargi et du suivi au comité consultatif de gestion.



CONTENU DU PEVR CSSDN

Pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque commission scolaire établit un plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère. Le plan d'engagement vers la réussite doit également, le cas échéant, répondre aux attentes signifiées en application de l'article 459.2. En outre, sa période doit s'harmoniser avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.

CE PLAN QU'ELLE PEUT ACTUALISER AU BESOIN, DOIT COMPORTER :

- N° 1 le contexte dans lequel elle évolue, notamment les besoins de ses écoles et de ses centres, les principaux enjeux auxquels elle est confrontée ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'elle dessert;
- Nº 2 les orientations et les objectifs retenus;
- Nº 3 les cibles visées au terme de la période couverte par le plan;
- Nº 4 les indicateurs, notamment nationaux, utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et cibles visés;
- N° 5 une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité;
- Nº 6 tout autre élément déterminé par le ministre.

Loi sur l'instruction publique, article 209.1



DÉMARCHE

DÉCLARATION DES SERVICES

DÉCLARATION CONTENANT LES OBJECTIFS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE QUANT AU NIVEAU DES SERVICES OFFERTS ET QUANT À LEUR QUALITÉ

CONTEXTE

Une préoccupation majeure couronne la qualité des services qui répondent aux problématiques des jeunes et des adultes, c'est de desservir adéquatement les besoins de tous élèves.



MISSION

La commission scolaire a pour mission d'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Elle a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

Elle exerce cette mission en respectant le principe de subsidiarité, dans une perspective de soutien envers les établissements d'enseignement dans l'exercice de leurs responsabilités et en veillant à la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont elle dispose.

Aux fins du deuxième alinéa, on entend par « principe de subsidiarité » le principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité en recherchant une répartition adéquate des lieux de décision et en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des élèves, des autres personnes ou des communautés concernés.

Loi sur l'instruction publique, article 207.1



LES PRINCIPES DIRECTEURS

EXCELLENCE

Qualité élevée Idéal à atteindre Guide les actions Meilleures pratiques Haut niveau d'efficacité Développement personnel

INNOVATION

Nouvelles idées Penser différemment Dépasser le présent et l'acquis Audace - Curiosité Sens pratique

ÉQUITÉ

Droits de chacun Traitement juste et équitable Reconnaissance de la contribution

LES VALEURS ORGANISATIONNELLES

COOPÉRATION

Soutien Solidarité Complicité Mobilisation

IMTÉGRITÉ

RESPONSABILITÉ

Éthique Loyauté Fiabilité Compétence Attitude professionnelle Comportement moral et juste

RESPECT

Fiabilité
Confiance
Égalité et dignité
Politesse et civilité
Respect des échéances Respect des engagements



SERVICES OFFERTS

Le CSSDN dessert les niveaux d'enseignement du préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle, formation des adultes et de la formation continue et des services aux entreprises.

Consultez tous les programmes et formations offerts au CSSDN:



←☆ csdn.qc.ca/programmes-et-formations

Jeunes et adultes qui désirent poursuivre, entreprendre ou faire reconnaître leur expérience de travail, le CSSDN offre plusieurs services qui répondront assurément à leurs besoins.

Consultez la section Services à la clientèle du site du CSSDN :



ENGAGEMENT

La centre de services scolaire s'engage à donner des services de qualité avec diligence dans le respect, et en toute transparence et impartialité. Nous vous invitons à consulter le site Web du CSSDN :



csdn.qc.ca



CLIENTÈLES

LE CSSDN DESSERT une population de plus de

181 010 PERSONNES sur un vaste territoire d'environ

2 250 km² étendu sur une distance de 90 km le long de la rive sud du Saint-Laurent.

PARTENAIRES

Pour la réussite éducative de ses élèves, le CSSDN :

- travaille avec les parents, collaborateurs privilégiés et incontournables;
- participe avec plusieurs universités à des projets de recherche-action afin de mettre en place les pratiques efficaces reconnues par la recherche;
- collabore avec différents groupes et intervenants des milieux socio-économique, communautaire, culturel et de la santé. D'ailleurs, il compte poursuivre, renforcer et développer de nouvelles collaborations;
- contribue au développement de sa communauté sur les plans local, régional et provincial.

PLUS DE 3 500 ERSONNES



RESSOURCES HUMAINES Du CSSDN

- Personnel enseignant (53 %)
- Personnel de soutien (36 %)
- Personnel professionnel (5%)
 - Personnel-cadre (4%)
 - Contractuels (2%)

LE CSSDN GÈRE UN PARC IMMOBILIER DE 75 BÂTIMENTS

dont une cinquantaine est affectée à l'enseignement au primaire et au secondaire et une douzaine à l'éducation aux adultes, la formation professionnelle et l'administration.

- 36 écoles primaires (dans 51 bâtiments)
- **8** écoles secondaires
- centre de formation en entreprise et récupération
- 3 écoles primaires-secondaires
- 5 centres de formation professionnelle
- centre d'éducation des adultes
- centres administratifs
- Centre multiservice



LA CLIENTÈLE DU CSSDN EST DE 26 185 ÉLÈVES

• Passe-partout : 1 %

• Préscolaire et 4 ans : 8 %

• Primaire : 45 %

• Secondaire : 25 %

• Éducation des adultes : 12 %

• Formation professionnelle: 9 %

En plus de desservir la clientèle jeune et adulte, la formation continue aux entreprises touche plus de 2 000 travailleurs.

INDICE DE DÉFAVORISATION CSSDN 2016-2017

Les données relatives à la défavorisation en milieu scolaire sont calculées à l'aide de deux variables :

L'indice du seuil de faible revenu (SFR)		L'indice de milieu socioéconomique (IMSE)				
SFR	% d'écoles % d'écoles secondaires		IMSE	% d'écoles primaires	% d'écoles secondaires	
1, 2, 3 4, 5, 6 7 et 8	68 % (25 écoles) 24 % (9 écoles) 8 % (3 écoles)	70 % (7 écoles) 30 % (3 écoles)	1, 2, 3 4, 5, 6 7 et 8	70 % (26 écoles) 16 % (6 écoles) 14 % (5 écoles)	80 % (8 écoles) 20 % (2 écoles)	

SOURCE : MEES, GIR, DGSEG, DIS, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production avril 2017)

NOTE : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.

LES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

Près de 12 200 élèves du préscolaire et du primaire fréquentent les



CARTE DU TERRITOIRE

et localisation des écoles primaires, secondaires et des centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle

RESEAU DE CHAMPAGNAT/	
GUILLAUME-COUTURE/POIN	NTE-LÉVY

- Pav. Belleau	e Notre-Dame
----------------	--------------

~	٠.	secondaires
7.7	Ecoles	secondaires

RÉSEAU ADULTES/ FORMATION PROFESSIONNELLE

RÉSEAU DE L'AUBIER/ESLE

- / 10 - 1111, - 0 - 1
École des Petits-Cheminots(21-24) - La Passerelle21
- Notre-Dame 24
École du Bac25
École du Grand-Fleuve(18-19)
- Pav. du Méandre18
- Pav. Maria-Dominique
École Notre-Dame-d'Etchemin17
École Saint-Louis-de-France23
École secondaire de l'Aubier20
École secondaire les Etchemins
(ESLE), CFER 22

RÉSEAU DE **L'ENVOL/ESLE**

École Clair-Soleil	.33
École de l'Étoile	.32
École de l'Odyssée	.35
École La Martinière	
École de la Ruche	.40
École du Grand-Voilier(36-	37)
- des Hirondelles	
- Saint-Laurent	
École Dominique-Savio	
École du Tournesol	.38
École de l'Envol	.70
École secondaire les Etchemins	
(ESLE), CFER	.22

RÉSEAU DE L'HORIZON/ESLE

École Clair-Soleil	.29
École de la Nacelle	.30
École de la Rose-des-Vents	.27
École de Taniata	.31
École des Mousserons	.28
École Sainte-Hélène	.69
École secondaire de l'Horizon	.26
École secondaire les Etchemins	
(ESLE), CFER	22

RÉSEAU DE **BEAURIVAGE**

Saint-Romuald

Ecole	de l'Amitie	.48
	de l'Épervière-Sainte-Th	
-	Pav. de l'Épervière	43
École	de la Caravelle (49-58-	59)
-	Dosquet	49
École	de la Chanterelle	46
École	des Quatre-Vents	50
École	Étienne-Chartier	47
École	Plein-Soleil	45
École	de la Clé-du-Boisé	44
École	de l'Épervière—Sainte-Th	érèse
-	Pav. Sainte-Thérèse	42
École	Begurivage	41

RÉSEAU DE

F/4/71F		
École de la Berge 5		
École de la Caravelle (49-58-5 9))	
- Joly 5	8	
- Saint-Flavien 5	9	
- Dosquet 4	9	
École de la Clé-d'Or 5	l	
École de la Falaise 5	6	
École de la Source 5	7	
École du Chêne 5	4	
École La Mennais 5	2	
École secondaire		
Pamphile-Le May 5	3	

CENTRES ADMINISTRATIFS

- Formation continue et services aux entreprises
- Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)
- Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)
- Reconnaissance des acquis extrascolaires (RAE)

Centre administratif, secteur Saint-Romuald	2
Centre administratif, secteur Lévis	2*

Sainte-Agathe

VILLE DE QUÉBEC





Saint-Etienne





Pintendre

Saint-Joseph-de-la-

Pointe-de-Lévy

BELLECHASSE





VILLE DE

LÉVIS

TRAITEMENT DES PLAINTES

Vous avez des questions, des commentaires ou des insatisfactions?

Nous sommes à votre écoute!

Chaque demande trouve une oreille attentive dans notre organisation. Cette section a spécialement été conçue pour que vos demandes d'information soient acheminées aux personnes en mesure d'en assurer un suivi rapide et efficace.

Veuillez consulter la section du traitement des plaintes à l'adresse suivante :



←☆ csdn.qc.ca/traitement-des-plaintes

COORDONNÉES ET HEURES D'OUVERTURE

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS

Téléphone: 418 839-0500

Courriel: dg@csnavigateurs.qc.ca

CENTRE ADMINISTRATIF (Direction générale, Secrétariat général, Services des ressources financières, Services des ressources humaines, Services des communications, Services des ressources matérielles et Services des ressources en technologie de l'information et des communications)

1860, 1^{re} Rue, Lévis (Québec) G6W 5M6 Heures d'ouverture : 8 h - 12 h / 13 h - 16 h

CENTRE ADMINISTRATIF (Services éducatifs et Services du transport) 2115, chemin du Sault, Lévis (Québec) G6W 2K7



CONTEXTE



PORTRAIT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION

Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) couvre le territoire de la ville de Lévis, de la MRC de Lotbinière et des municipalités de Saint-Henri et Saint-Lambert. Le CSSDN dessert une population de 181 010 personnes sur un territoire d'environ 90 km, le long de la Rive-Sud du Saint-Laurent. Le tiers de sa population habite à Lévis (145 000 personnes), zone très urbanisée, et de 32 100 personnes, à Lotbinière.

Sources : Gouvernement du Québec. Institut de la statistique du Québec. Bulletin statistique régional. Édition 2017. Chaudière-Appalaches. Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation. Portrait régional. Hiver 2018



DÉMARCHE CONTENU DÉCLARATION CONTEXTE PEVR

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'indice de développement économique d'une région s'obtient à partir de quatre composantes : la démographie, le revenu, le marché du travail ainsi que la scolarité. La Chaudière-Appalaches présente habituellement un indice semblable à la moyenne québécoise.

DÉMOGRAPHIE

Au cours des prochaines années, on observera sans doute une progression modérée de la population dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Dans le tableau ci-dessous, globalement, on observe davantage de jeunes de 0-19 ans à Lévis (21,6 %) et Lotbinière (21,9 %) comparativement à la région de la Chaudière-Appalaches (20,8 %) et à l'ensemble du Québec (20,6 %). De plus, l'âge moyen à Lévis (41,7 ans) et Lotbinière (41,6 ans) est légèrement en dessous de l'âge moyen régional (43,1 ans) et provincial (41,9 ans). Par ailleurs, des pourcentages semblables s'affichent quant à la population par groupe d'âge entre l'ensemble du Québec, la région de la Chaudière-Appalaches, Lévis et Lotbinière.

Pourcentage de la population par groupe d'âge et âge moyen, Région de la Chaudière-Appalaches, Lévis, Lotbinière et ensemble du Québec, 2016

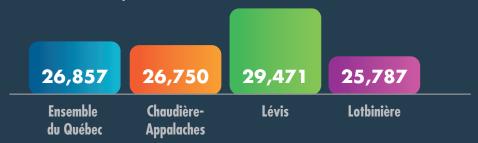
Ensemble du Québec	Chaudière-Appalaches	Lévis	Lotbinière
20,6	20,8	21,6	21,9
61,3	59	60,9	59,8
18,1	20,1	17,6	18,3
41,9	43,1	41,7	41,6
O -19 ANS 2 0-64 ANS 6 5	S ET PLUS 🧶 ÂGE MOYEN		Source : Institut de la statistique du Québec. Bulletin statistique régional. Édition 2017.
			Données issues du tableau 2.2 p. 5



REVENU

Le revenu personnel disponible (RPD) par habitant est historiquement inférieur à la moyenne provinciale dans la région de la Chaudière-Appalaches, sauf pour Lévis. Toutefois, la proportion des familles de faible revenu est moins élevée dans la région de la Chaudière-Appalaches (3,8 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De plus, Lévis affiche le taux de faible revenu le plus bas, soit 2,9 %, tandis que Lotbinière affiche le même taux, 3,8 %, que le taux régional. La présence de grands fabricants, d'entreprises, de services spécialisés et de sièges sociaux confère à Lévis un certain avantage sur les autres MRC.

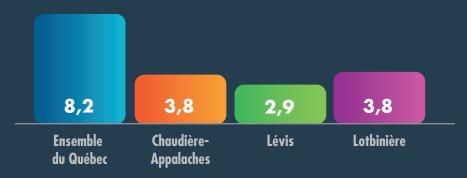
Revenu personnel disponible par habitant (RPD), Région de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2015



Source : Institut de la statistique du Québec. Bulletin statistique régional. Édition 2017.

Données issues du tableau 5.2.2 p. 21

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, Région de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2014



Source : Institut de la statistique du Québec. Bulletin statistique régional. Édition 2017.

Données issues du tableau 3.1.1 p. 7



MARCHÉ DU TRAVAIL

Chaque année, la région de la Chaudière-Appalaches se distingue par un taux de chômage de loin inférieur à celui de la province. Le marché du travail est la force de la région de la Chaudière-Appalaches. En 2017, le taux de chômage s'est établi à 3,5 % par rapport à 6,1 % pour l'ensemble du Québec. Il s'agit du taux de chômage le plus bas jamais observé dans une région administrative depuis 1987.

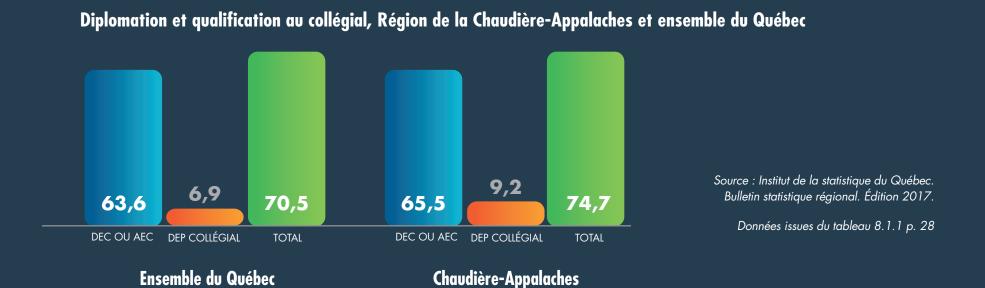


DÉMARCHE CONTENU DÉCLARATION CONTEXTE PEVR

SCOLARITÉ

Le taux de diplomation au collégial (DEC et AEC) est plus élevé pour la région de la Chaudière-Appalaches (65,5 %) que pour l'ensemble du Québec (63,6 %) (cohorte inscrite en 2010). Les étudiantes affichent un taux de diplomation régional de 71,3 % contre 58,3 % pour les étudiants. Le plus grand nombre de diplômés est observable pour tous les types de formation autant dans la région de la Chaudière-Appalaches que dans l'ensemble du Québec.

Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, 9,2 % d'entre eux obtiennent un diplôme d'études professionnelles collégiales (DEP). Ainsi, en additionnant le pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (65,5 %) à ceux ayant obtenu un DEP (9,2 %), le pourcentage d'étudiants ayant obtenu un diplôme ou une qualification au collégial pour la région de la Chaudière-Appalaches se chiffre à 74,7 %. À l'échelle du Québec, ce pourcentage est de 70,5 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,9 %, un DEP).





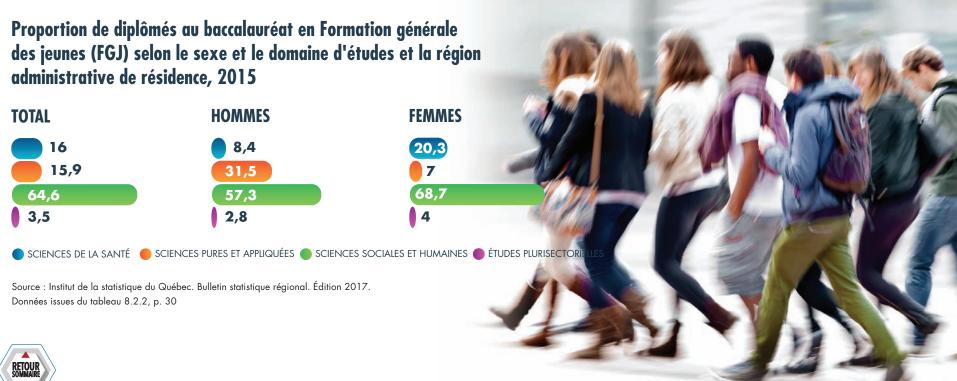
DÉMARCHE **DÉCLARATION** CONTEXTE CONTENU **PEVR**

SCOLARITÉ (SUITE)

Au Québec, pour les études universitaires, parmi les nouveaux diplômés du baccalauréat ayant fait leurs études secondaires également au Québec, en 2015, 5 % proviennent de la région de la Chaudière-Appalaches. La majorité de ces nouveaux diplômés sont des femmes; une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec.

Les nouveaux bacheliers de la région de la Chaudière-Appalaches obtiennent en majorité leur diplôme de l'Université Laval (54,4 %), ensuite de l'Université du Québec à Rimouski (18,7 %), puis de l'Université de Sherbrooke (7,5 %).

Parmi les programmes d'études, les sciences sociales et humaines constituent les programmes dont la proportion de diplômés au baccalauréat est la plus élevée (64,6 %). En distinguant les sexes, le deuxième programme en importance dans lequel les hommes se diplôment est celui des sciences pures et appliquées (31,5 %) tandis que pour les femmes, le deuxième programme en importance est celui de la santé (20,3 %).



PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE | 19 | CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS



LES ENTREPRISES



DÉMARCHE

LE PLAN D'ACTION DE LA TABLE RÉGIONALE DES ÉLUS MUNICIPAUX (TREMCA) DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES PRÉSENTE SES PRIORITÉS RÉGIONALES DE DÉVELOPPEMENT POUR 2017-2021. LES ÉNONCÉS DE PRIORITÉ SE DÉCLINENT DE LA FAÇON SUIVANTE :

ÉNONCÉ DE PRIORITÉ SUR DES ACTIONS TRANSVERSALES

 Faire de l'innovation, du travail concerté et cohérent un réflexe en Chaudière-Appalaches en mettant en place des mécanismes de collaboration inter MRC pour le développement régional

Le partage des ressources et des expertises est au cœur des actions proposées ainsi que l'accès à l'information sur les pratiques innovantes.

ÉNONCÉS DE PRIORITÉ SUR L'ENVIRONNEMENT, LA FORÊT ET LE BIOALIMENTAIRE

- Encourager le développement du secteur bioalimentaire
- Maximiser les retombées de la forêt dans les communautés avec une perspective de développement durable
- Favoriser le développement viable du territoire et de ses ressources naturelles



PFVR

LES ENTREPRISES (SUITE)



Les forêts couvrent environ 65 % du territoire de la région de la Chaudière-Appalaches, principale région en transformation du bois de deuxième et troisième transformation au Québec. Pour bâtir une économie verte pour les générations futures, la région doit encourager les projets et initiatives visant à réduire le gaspillage des ressources naturelles, les protéger, les mettre en valeur et améliorer la gestion des matières résiduelles.



DÉMARCHE CONTENU DÉCLARATION CONTEXTE PEVR

ÉNONCÉ DE PRIORITÉ SUR LE TRANSPORT

• Favoriser le transport des biens et des personnes en Chaudière-Appalaches

L'accès et la rétention de la main-d'œuvre en Chaudière-Appalaches sont des enjeux importants et les problèmes de congestion constituent certainement un frein au développement. La croissance économique de la région est davantage marquée sur les territoires de Lévis et de la Beauce, à cause d'une forte concentration démographique et la présence d'un plus grand nombre de grandes entreprises. L'économie des autres territoires de la Chaudière-Appalaches, dont Lotbinière, est davantage tournée vers la production de biens (secteurs primaire et manufacturier) qui sont principalement destinés à la vente dans les régions du Québec et livrés, soit par transport routier ou ferroviaire.

Le transport collectif présente une réelle problématique pour les territoires plus éloignés des grands centres urbains ou à faible densité de population. Cela affecte directement l'attractivité et la rétention des familles dans les petits milieux de vie et désavantage les entreprises localisées dans les secteurs éloignés ou peu densément peuplés. L'accès au transport permet l'accès aux différents services (services médicaux, communautaires, commerces, emploi, etc.) et favorise les saines habitudes de vie. L'une des actions proposées est d'améliorer l'offre de transport collectif en favorisant une plus grande interconnexion des territoires.



ÉNONCÉS DE PRIORITÉ SUR LE TOURISME ET LA CULTURE

- Faire du tourisme un moteur économique de développement des communautés en Chaudière-Appalaches
- Mettre en valeur et donner accès à la culture
- Bâtir une identité (Chaudière-Appalaches) forte et développer le sentiment d'appartenance à la région

L'accès aux infrastructures et à l'offre d'activités touristiques et culturelles est inégalement réparti sur l'ensemble du territoire de la Chaudière-Appalaches. L'une des actions proposées est d'encourager le développement touristique concerté, innovant et structurant entre MRC.

Par ailleurs, le Conseil de la culture des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches a également priorisé des

enjeux régionaux en matière d'arts, de culture et de patrimoine afin de valoriser, développer et protéger le capital culturel de la région. Parmi les enjeux prioritaires, une importance est accordée au développement et à l'accroissement de l'offre culturelle, notamment auprès des jeunes, ainsi que la promotion de l'offre des activités artistiques et culturelles, particulièrement par le Web 2.0.





DÉMARCHE CONTENU DÉCLARATION CONTEXTE PEVR

ÉNONCÉ DE PRIORITÉ SUR L'ÉCONOMIE, LA MAIN-D'ŒUVRE ET L'IMMIGRATION

- Soutenir les entreprises dans leur accès à une main-d'œuvre de qualité et en nombre suffisant pour combler les besoins du marché du travail
- Placer l'innovation et la culture entrepreneuriale au cœur du développement économique de la région
- Accentuer les initiatives d'attraction, d'intégration et de rétention des nouveaux arrivants, incluant les personnes immigrantes

En 2015, 50,7 % des emplois du Québec se trouvaient dans les régions manufacturières dont fait partie la Chaudière-Appalaches.

Dans la région, le nombre d'emplois augmente un peu plus rapidement que le nombre de personnes actives sur le marché du travail. Dans un tel contexte, les entreprises, les institutions d'enseignement et les organismes d'employabilité ont intérêt à établir une stratégie concertée pour faciliter l'adéquation entre la formation, les compétences et les besoins de main-d'œuvre pour répondre aux défis de la compétitivité. L'innovation, la modernisation des installations et la productivité doivent être au cœur des stratégies de développement des entreprises. Le transfert et la relève d'entreprises, ainsi que le développement de la culture entrepreneuriale demeurent des enjeux régionaux incontournables pour assurer le développement économique à



Parmi les actions proposées : encourager les liens entre les écoles et les entreprises afin de faire découvrir aux élèves les emplois existants sur le territoire et prévenir l'exode ainsi que le soutien aux approches novatrices en lien avec l'économie et les compétences de demain.

Plusieurs secteurs tels que les services aux personnes, l'habitation, le loisir et le tourisme, l'agroalimentaire, les arts, la culture, les communications, les services financiers, la santé, l'éducation, le secteur manufacturier, s'inscrivent dorénavant dans le télétravail et la consommation à distance, le socio financement sur le Web, la **robotique**, l'automatisation et l'apprentissage automatique (intelligence artificielle).

Parmi les actions proposées, l'appui au développement de centres de recherche s'avère capital.

L'immigration représente à peine plus de 2 % de la population de la Chaudière-Appalaches et les personnes immigrantes choisissent, en grande majorité, de **s'installer à Lévis** et dans quelques centres urbains où les services de proximité sont plus nombreux.



Parmi les actions priorisées : mobiliser et sensibiliser la population, les institutions scolaires et les entreprises à l'importance de l'immigration comme apport au développement des communautés.



ÉNONCÉS DE PRIORITÉ SUR LA QUALITÉ DE VIE, SERVICES DE PROXIMITÉ, DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

- Favoriser des milieux de vie attractifs et dynamiques où les citoyens peuvent s'épanouir
- Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

La nécessité d'accroître et de diversifier les environnements favorables aux saines habitudes de vie et aux activités de culture et de loisir par un meilleur accès aux activités et aux infrastructures sportives, culturelles et de plein air est citée.

Parmi les actions proposées, favoriser les projets permettant le maintien des jeunes en région ainsi que le soutien des jeunes dans leur développement, notamment l'intégration des 0-5 ans à l'école.



DÉCLARATION DÉMARCHE CONTEXTE CONTENU **PFVR**

SECTEUR DES SERVICES

C'est l'expansion du secteur des services qui contribue principalement à l'accroissement économique de la région. Le secteur de la finance et de l'assurance, de même que celui des soins de santé et des services sociaux figurent parmi les plus actifs avec la création de 1 000 nouveaux postes par année, en moyenne entre 2006 et 2011. Les services professionnels, scientifiques et techniques, les services administratifs, les services de transport et d'entreposage et le secteur commercial suivent avec une moyenne respective de 500 travailleurs par année au cours de la même période. Ces secteurs profitent des retombées que génèrent l'expansion de leaders régionaux, dont le Mouvement Desjardins, l'augmentation des processus d'automatisation, l'intensification des activités de recherches et développement et l'accroissement démographique. Le maintien de ces facteurs à moyen et long termes est de bon augure pour la région.

> Source : CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLU(E)S DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES (CRÉ). Québec international. Développement économique. Portrait socio-économique Chaudière-Appalaches, page 11

SECTEUR MANUFACTURIER

Le portrait de Lévis ne pourrait être complet sans l'apport du secteur manufacturier. Celui-ci s'est grandement diversifié au cours des dernières années, permettant aux nombreux fabricants de se démarquer dans des niches spécifiques et de mieux relever les défis posés par une économie mondialisée.

Aujourd'hui, c'est plus de 200 entreprises manufacturières qui opèrent à Lévis et qui emploient environ 7 000 travailleurs.

Plusieurs jouissent d'une renommée internationale, dont BainUltra, Frito Lay Canada, Groupe Labrie Enviroquip, Honco, Omega-Chem, P.H. Tech, Teknion Roy et Breton et Valéro.

> Source : CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLU(E)S DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES (CRÉ). Québec international. Développement économique. Portrait socio-économique Chaudière-Appalaches. Page 18





PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) DU CSSDN 2018-2023



LE CSSDN SOUHAITE, COMME ORGANISATION INNOVANTE ET APPRENANTE, MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS AUTOUR D'UNE VISION COMMUNE ET CONCERTÉE. AINSI, UN CADRE DE COHÉRENCE METTANT EN ACTION LES MOTEURS EFFICACES DU CHANGEMENT EN ÉDUCATION APPUIERA SA VISION D'ICI 2030. C'EST DANS CE CONTEXTE QUE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2023 PRENDRA TOUT SON SENS ET SA COULEUR.



CADRE DE COHÉRENCE DU **PEVR** CSSDN 2018-2023

Processus nécessitant un engagement soutenu et persistant envers la réalisation de grands objectifs communs :

- Motivation en fonction d'un but commun
 Objectifs produisant un impact
 Stratégie claire
 - Leadership axé sur le changement

Valorisation d'une culture d'épanouissement professionnel et renforcement de l'expertise:

- Fonctionnement en réseau
- Communautés d'apprentissage professionnel (CAP)
- Communautés de pratiques (COP)



Orientation ciblée

Obligation de reddition de comptes





Leadership

Enrichissement de l'apprentissage

Cultures collaboratives

PEVR DU CSSDN 2018-2023 TROIS GRANDS ENJEUX :

- L'inclusion et la réussite éducative
- Des milieux de vie et d'apprentissage innovants, stimulants et bienveillants
 - L'engagement et la mobilisation de tous

Établissement d'objectifs d'apprentissage clairs et d'interventions pédagogiques précises:

- Littératie
- Numératie
- Compétences du 21° siècle incluant le numérique





Source : Fullan, Michael et Joanne Quinn (2018) LA COHÉRENCE, Mettre en action les moteurs efficaces du changement en éducation. Presses de l'Université du Québec.



ORIENTATION 1

S'adapter à la diversité des personnes et des besoins

MEES - OBJECTIF 2

D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.

OBJECTIFS

- 1.1 Soutenir l'atteinte du plein potentiel de tous OBJECTIF 2 L'ÉQUITÉ
- 1.2 Encourager l'adoption de comportements orientés vers l'effort, la réussite et l'excellence
 OBJECTIF 6 LE CHEMINEMENT SCOLAIRE

*Politique de la réussite éducative

C CSSDN S OBJECTIF 2

D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves, notamment entre les garçons et les filles ainsi qu'entre les élèves HDAA et les élèves réguliers.

INDICATEURS	CIBLES CSSDN				
Réduction des écarts de réussite entre différents groupes d'élèves (en points de pourcentage)	ACTUEL	2022	2026	2030	
Écart entre garçons et filles	10,3	8,6	6,9	5,2	
Écart entre EHDAA et élèves réguliers	22,6	18,9	15,1	11,3	
*Écoles défavorisées	*Aucune école défavorisée au secondaire c'est-à- l'indice de milieu socioéconomique (IMSE) est de				
Écart entre élèves issus de l'immigration (première génération) et élèves non immigrants	1,6	1,3	1,1	0,8	
INDICATEUR	Taux de diplo	mation et de q	ualification apr	ès 7 ans	

Source: MEES. Cohorte 2009 suivie jusqu'en 2015-2016.

MEES - OBJECTIF 6

D'ici 2030, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.

CSSDN OBJECTIF 6

REDDITION DE

D'ici 2030, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.

INDICATEUR		CIBLE	S CSSDN	1
Proportion d'élèves de 13 ans et plus	ACTUEL 14,0	2022 12,7	2026 11,4	2030 10,0
INDICATEUR	Part des élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire			
	_	So	urce : MEES. Ai	nnée 2016-2017.



TABLEAU 1
TAUX DE DIPLOMATION
ET DE QUALIFICATION
FILLES ET GARÇONS CSSDN



TABLEAU 2 ÉCART DE RÉUSSITE ENTRE FILLES ET GARÇONS CSSDN



TABLEAU 3
TAUX DE DIPLOMATION
ET DE QUALIFICATION ÉLÈVES
RÉGULIERS ET HDAA CSSDN



TABLEAU 4 ÉCART DE RÉUSSITE ENTRE LES ÉLÈVES RÉGULIERS ET HDAA CSSDN



TABLEAU 5
TAUX DE DIPLOMATION
ET DE QUALIFICATION ÉLÈVES
IMMIGRANTS ET
NON IMMIGRANTS CSSDN



TABLEAU 6 ÉCART DE RÉUSSITE ENTRE LES ÉLÈVES IMMIGRANTS ET NON IMMIGRANTS CSSDN



TABLEAU 7 PROPORTION D'ÉLÈVES À L'ÂGE D'ENTRÉE AU SECONDAIRE CSSDN



ENJEU 1 L'INCLUSION ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE - SUITE

ORIENTATION 2

Dépister, soutenir et enrichir pour apprendre et réussir tout au long de la vie

OBJECTIFS

- 2.1 Intervenir tôt, rapidement et de façon concertée -OBJECTIF 3 - LA PRÉVENTION
- 2.2 Soutenir l'engagement et la réussite tout au long du parcours éducatif
 OBJECTIF 1 LA DIPLOMATION ET LA OUALIFICATION *
- 2.3 Rehausser le niveau de compétences en littératie et en numératie des élèves, jeunes et adultes OBJECTIFS 4 ET 5 LA MAÎTRISE DE LA LANGUE
- * Politique de la réussite éducative

INDICATEUR	CIBLES	
Proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement	ACTUEL CSSDN 2025 MEES 78,8 80	
INDICATEUR	Proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement	
Source : MEES Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) 2012		

MEES - OBJECTIF 3

D'ici 2025, porter à 80 % la proportion des enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilités pour leur développement.

CSSDN OBJECTIF 3

Contribuer à hausser la proportion des enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement.

MEES - OBJECTIF 1

D'ici 2030, porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).

CSSDN OBJECTIF 1 D'ici 2022, po la proportion

D'ici 2022, porter à 85 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.

INDICATEUR	CIBLES	CSSDN
Proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification	ACTUEL 80,9	2022 85,0
INDICATEUR	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	

Source: MEES. Cohorte 2009 suivie jusqu'en 2015-2016



TABLEAU 8

TAUX DE DIPLOMATION
ET DE QUALIFICATION AU
TOTAL ET SÉPARÉMENT CSSDN



ENJEU 1 L'INCLUSION ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE - SUITE

MEES - OBJECTIF 4

D'ici 2030, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4º année du primaire, dans le réseau public.

COMPTES **CSSDN OBJECTIF 4**

岩

D'ici 2022, porter au-dessus de 93 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle REDDITION d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire.

MEES - OBJECTIF 5

Augmenter de 5 points de pourcentage la part de la population adulte de Québec qui démontre des compétences élevées en littératie selon les résultats du PEICA* de 2022.

*Programme pour l'évaluation internationale des compétences

CSSDN OBJECTIF 5

Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire. ORIENTATION PRESCRITE MEES

INDICATEUR	CIBLES CSSDN
Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4° année du primaire	ACTUEL 2022 92,7 au-dessus de 93
INDICATEUR	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4° année du primaire
	Source : MEES. Résultat juin 2017



TABLEAU 9

TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE MINISTÉRIELLE D'ÉCRITURE, LANGUE D'ENSEIGNEMENT, DE LA 4^E ANNÉE DU PRIMAIRE





ENJEU 2 DES MILIEUX DE VIE ET D'APPRENTISSAGE INNOVANTS, STIMULANTS ET BIENVEILLANTS

ORIENTATION 3

Assurer un
environnement sain
et sécuritaire qui
favorise la communication
et des relations
interpersonnelles
enrichissantes

OBJECTIFS

- 3.1 Maintenir des milieux de vie sains, sécuritaires et bienveillants
- 3.2 S'assurer de consigner tous les renseignements nécessaires à l'historique de l'entretien des bâtiments

 OBJECTIF 7 LE MILIEU DE VIE
- 3.3 Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour ORIENTATION PRESCRITE MEES

* Politique de la réussite éducative

INDICATEUR	CIBLES		
	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Activité physique des élèves du primaire	Un minimum de 30 minutes par jour	Un minimum de 45 minutes par jour	60 minutes par jour
INDICATEUR	Nombre de minutes d'activité physique par jour		

MEES OBJECTIF 7

D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.

SE CSSDN OBJECT

D'ici 2022, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un très bon état.

INDICATEUR	CIBLES		
	ACTUEL	2022	
État des bâtiments	État des infrastructures de la CSSDN : l'indice de vétusté physique (IVP) affiche une moyenne de 4,42 % ce qui correspond à un très bon état (données janvier 2018).	Maintenir un très bon état des infrastructures	
INDICATEUR	État des bâtiments, indice de vétusté p	hysique (IVP)	

Précision: l'indicateur utilisé pour qualifier les bâtiments est l'indice de vétusté. Il mesure la condition des bâtiments en prenant en compte l'estimation du coût des travaux nécessaires pour maintenir l'immeuble en bon état au cours des cinq prochaines années divisé par la valeur de remplacement du bâtiment. Un état satisfaisant signifie un indice de vétusté physique inférieur ou égal à 15 %.



ENJEU 2 DES MILIEUX DE VIE ET D'APPRENTISSAGE INNOVANTS, STIMULANTS ET BIENVEILLANTS - SUITE

ORIENTATION 4

Offrir des milieux d'apprentissage qui préparent aux exigences d'une société numérique

OBJECTIFS

- 4.1 Accroître les compétences numériques des jeunes et des adultes
- **4.2** Renforcer l'acquisition des autres compétences du 21° siècle
- **4.3** Augmenter l'offre de formation à distance, les cours en ligne
- **4.4** Promouvoir tous les parcours de formation

ORIENTATION 5

Assurer le développement et la qualité des pratiques pédagogiques et des ressources éducatives

OBJECTIFS

- 5.1 Sur la base de pratiques pédagogiques probantes, repenser les espaces d'apprentissages
- **5.2** Assurer la pérennité et la gestion efficace des savoirs
- 5.3 Assurer l'accessibilité, la qualité et le développement continu des ressources éducatives et numériques
- 5.4 Déployer des infrastructures technologiques performantes sur l'ensemble du territoire
- 5.5 Assurer le soutien nécessaire pour une utilisation optimale des ressources numériques et outils technologiques





ENJEU 3 L'ENGAGEMENT ET LA MOBILISATION DE TOUS

ORIENTATION 6

Renforcer le rôle et la place de chacun

OBJECTIFS

- **6.1** Favoriser l'engagement des parents et des familles dans la réussite des élèves
- **6.2** Développer le partenariat auprès d'organismes qui rejoignent les familles avant l'entrée scolaire et développer le partenariat d'affaires

ORIENTATION

Améliorer la gouvernance et la performance organisationnelle

OBJECTIFS

- 7.1 Développer une gestion collaborative et responsable des ressources publiques, axée sur les résultats et fondée sur des données probantes et la recherche
- 7.2 Accroître la confiance du public à l'égard de la performance, de la qualité et de l'encadrement de l'école publique



SIGNATAIRES DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DU CSSDN

férême Demers

Président

Centre de services scolaire des Navigateurs

ESTHER LEMIEUX

Directrice générale

Centre de services scolaire des Navigateurs



RÉFÉRENCES

- CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLU(E)S de la Chaudière-Appalaches (CRÉ).
 Québec international. Développement économique. Portrait socio-économique Chaudière-Appalaches (novembre 2012).
 http://quebecinternational.ca/media/1299469/bilan_chaudiere-appalaches.pdf
- CONSEIL DE LA CULTURE des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (Mars 2014) http://www.culture-quebec.qc.ca/wordpress/wpcontent/uploads/2016/06/Diagnostic-culturel-Chaudi%C3%A8re-Appalaches -MARS-2014-Copie.pdf
- Fullan, Michael et Joanne Quinn (2018). LA COHÉRENCE, Mettre en action les moteurs efficaces du changement en éducation. Leadership et administration en éducation. Presse de l'Université du Québec.
- Gouvernement de l'Ontario (2016). « Définir les compétences du 21° siècle pour l'Ontario ». Compétences du 21° siècle. Document de réflexion. Phase 1. Édition de l'hiver 2016. Référé: http://pedagogienumeriqueenaction.cf orp.ca/wp-content/uploads/2016/02/Ontario-21st-century-competenciesfoundation-FINAL-FR_AODA_EDUGAINS_Feb-19_16.pdf
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Bulletin statistique régional. Édition 2017. Chaudière-Appalaches http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/12-Chaudiere-Appalaches.pdf
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Éducation et formation. Les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques : des clefs pour relever les défis du XXIe siècle. Rapport québécois du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) 2015 http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/alphabetisation-litteratie/peica.pdf

- LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Publication du Québec. À jour au 1er février 2018 http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/I-13.3
- MEES. Indicateurs nationaux Formation générale des jeunes Enseignement secondaire. Édition 2017
- MEES. Politique de la réussite éducative (2017).
- MEES. Plan stratégique 2017-2022 (2018).
- MEES (2019). Plan stratégique 2019-2023. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/plan-strategique/plan-strategique-2019-2023.PDF?1575660315
- MEES. Rapport. Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire. Édition 2017
- MEES. Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire selon la durée des études (5 ans, 6 ans et 7 ans), cohortes de 2008 et 2009
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA SCIENCE ET DE L'INNOVATION. Région Chaudière-Appalaches. Portrait régional. Hiver 2018 https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/chaudiere-appalaches/ portrait-regional/
- TREMCA Chaudière-Appalaches (Table régionale des élus municipaux).
 Priorités régionales de développement 2017-2021 Chaudière-Appalaches



LES COMPÉTENCES DU 21^E SIÈCLE REGROUPENT SIX COMPÉTENCES D'APPRENTISSAGE EN PROFONDEUR (LES SIX C)

Pour être en mesure d'utiliser de nouvelles connaissances pour résoudre des problèmes de la vie réelle et miser sur un éventail de compétences et d'attributs. L'objectif général des « SIX C » est non seulement le bien-être de l'élève, aussi celui du groupe et de la société dans son ensemble (Fullan et Quinn).

PENSÉE CRITIQUE

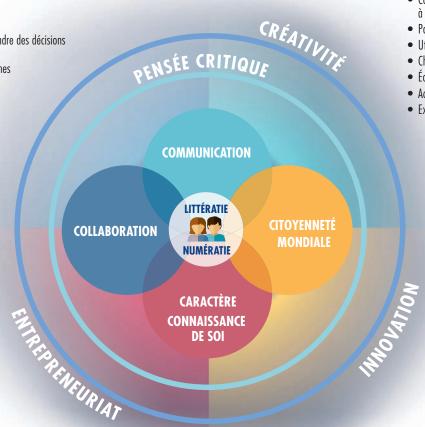
- Résout des problèmes significatifs et complexes de la vie courante
- Prend des décisions efficaces pour régler des enjeux
- Conçoit et gère des projets
- Acquiert, traite, analyse et interprète de l'information afin de prendre des décisions éclairées (littératie critique et numérique)
- S'engage dans un processus d'enquête pour résoudre des problèmes
- Établit des liens et effectue un transfert de connaissances d'une situation à l'autre

COLLABORATION

- Travaille en équipe; établit des relations positives
- Apprend des autres et contribue à l'apprentissage d'autrui
- Co-construit du savoir, du sens et du contenu
- Assume différents rôles au sein de l'équipe
- Gère les conflits
- Fait du réseautage avec diverses communautés et différents aroupes
- Respecte une diversité de perspectives

CARACTÈRE – CONNAISSANCE DE SOI – AUTO-APPRENTISSSAGE

- Apprend le processus d'apprentissage (métacognition)
- Croit en la capacité d'apprendre et de grandir (mentalité de croissance)
- Persévère et surmonte les défis afin d'atteindre un but
- S'autorégule afin de devenir une apprenante ou un apprenant la vie durant
- Réfléchit sur l'expérience afin d'accroître l'apprentissage
- Développe l'intelligence émotionnelle pour se comprendre et comprendre les autres
- S'adapte au changement et démontre de la résilience envers l'adversité
- Gère différents aspects de la vie



COMMUNICATION

- Communique de façon efficace dans différents contextes, à l'oral comme à l'écrit, en français et en anglais
- Pose des questions efficaces pour acquérir des connaissances
- Utilise divers médias pour communiquer
- Choisit les outils numériques appropriés en fonction de l'intention de la tâche
- Écoute pour comprendre tous les points de vue
- Acquiert des connaissances sur une variété de langues
- Exprime des opinions et défend des idées

CRÉATIVITÉ - INNOVATION - ENTREPRENEURIAT

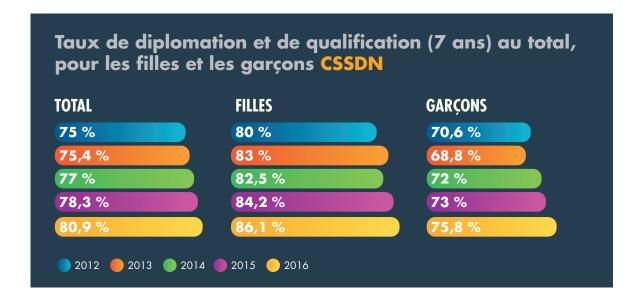
- Apporte des solutions à des problèmes complexes
- Améliore un concept, une idée ou un produit
- Prend des risques en réfléchissant et en créant
- Fait des découvertes dans le cadre de processus d'enquête
- Poursuit de nouvelles idées pour répondre à un besoin d'une communauté
- Fait preuve de leadership et de motivation en ayant un esprit d'entreprise éthique

CITOYENNETÉ MONDIALE

- Contribue à la société et à la culture de la communauté locale, globale et numérique de façon responsable et éthique
- S'engage dans des initiatives locales et mondiales afin de faire une différence
- Apprend « de » et « gyec » diverses personnes
- Interagit d'une manière sûre et responsable au sein d'une variété de communautés
- Crée une empreinte numérique positive
- Se soucie de l'environnement et prend en compte l'importance de tous les êtres vivants



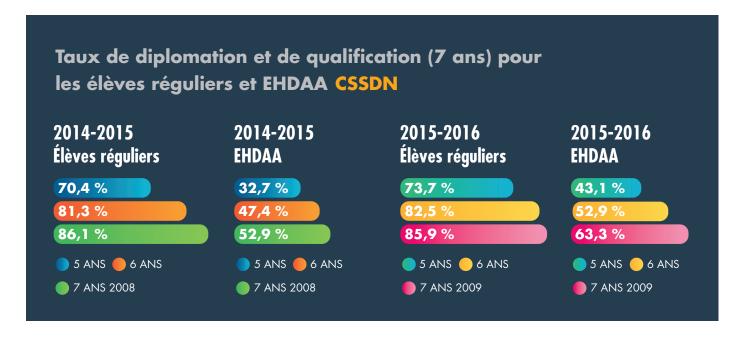
Source : Gouvernement de l'Ontario (2016). « Définir les compétences du 21° siècle pour l'Ontario ». Compétences du 21° siècle. Document de réflexion. Phase 1. Édition de l'hiver 2016.

















et les non immigrants CSSDN			
2014-2015	2014-2015	2015-2016	2015-2016
mmigrants l ^{re} génération	Non immigrants	lmmigrants 1ºº génération	Non immigrants
50 %	61,1 %	72 %	67,6 %
73,3 %	72,4 %	76 %	77 %
80 %	77,6 %	80 %	81,6 %
5 ANS 6 ANS	5 ANS 6 ANS	5 ANS 6 ANS	5 ANS 6 ANS
7 ANS 2008	7 ANS 2008	7 ANS 2009	0 7 ANS 2009



